

Si un Warhol peut atteindre des sommes record lors d'une vente aux enchères, d'autres segments comme les œuvres du 19^{ème} siècle se sont complètement écroulés.



Caractère décoratif, rendement imbattable?

Sibylle Loyrette, Avocate en droit de l'art à Zurich

Un proverbe boursier rappelle utilement qu'il est beaucoup plus difficile de vendre que d'acheter. Et ce qui vaut pour les instruments financiers, vaut a fortiori pour tout investissement dans des œuvres d'art.

L'art représente-t-il un bon placement? Si on en croit la presse, la réponse semble éminemment positive: Il suffit de prendre les articles relatifs aux dernières ventes aux enchères qui ont eu lieu à Londres mi-octobre. Un seul exemple, amplement relayé par les journalistes: l'œuvre de Gerhard Richter «Abstraktes Bild (809-4)» est partie le 12 octobre pour 26,4 millions d'euros, faisant de Richter l'artiste vivant le plus cher au monde et de son précédent propriétaire, le guitariste Eric Clapton qui avait acheté le tableau en 2001 parmi un lot de trois toiles pour 2,6 millions d'euros, un heureux homme.

Si ce cas devait se révéler transposable à tout le marché de l'art, alors les œuvres d'art auraient pour leur seule qualité d'investissement un rendement absolument imbattable en plus de leur caractère décoratif.

A la recherche de nouveaux acheteurs

Les articles pullulent qui expliquent à tout un chacun que, plus la crise s'installe ou s'empire, mieux le marché de l'art se porte. Ces articles sont le plus souvent fondés sur des interviews ou des commentaires de personnes dont l'intérêt est de trouver des investisseurs pour le marché de l'art et d'y intéresser une catégorie nouvelle qui investissait aupa-

ravant uniquement sur les marchés financiers en leur proposant des instruments de choix d'investissement calqués sur des analyses financières et utilisant un jargon de professionnel de la finance rassurant. Ces offres profitent en outre de la tendance à la vulgarisation souhaitée par le marché de l'art, ou du moins par une partie de ses intervenants: l'art ne doit plus être le privilège de quelques élites nanties (UHNWI) mais tout individu est désormais voué à être acteur de ce marché, ce qui crée un magnifique vivier d'investisseurs potentiels pour les initiateurs de ces offres. Pourtant, lorsque l'on se détache du caractère innovant de ces produits et que l'on constate le manque de connaissances et d'expertise de la majorité de ces initiateurs ainsi que l'absence de régulation du marché on ne peut s'empêcher de se poser la question de départ: l'art est-il vraiment un bon placement?

Des symboles de réussite sociale

Entre 2008 et 2009 le marché de l'art a perdu 38 pour cent (source: artprice). La dernière crise (ou la première secousse de l'actuelle) nous a ainsi démontré qu'il existait bel et bien une corrélation, certes décalée dans le temps, entre le marché de l'art et les mar-

chés financiers et ce alors qu'il était généralement admis que le marché de l'art était résistant aux crises financières. Ce qu'on remarque actuellement c'est que si le marché de l'art moderne et contemporain se porte insolemment bien collectionnant les records et suscitant l'envie des investisseurs déçus par les marchés financiers, certaines œuvres ne trouvent néanmoins pas preneur et d'autres segments, tel les œuvres du 19^{ème} siècle, se sont complètement écroulés. On peut affirmer sans trop s'avancer que les «œuvres-records» sont souvent des achats qui ont valeur de symbole de réussite sociale. On brille actuellement plus dans certains salons en évoquant son Rothko que son Fra Angelico. Mais le propre des symboles, c'est de changer vite et cet atout n'a que peu d'influence sur la valeur intrinsèque de l'œuvre.

Questions juridiques et historiques

Il faut en outre savoir qu'acheter signifie se confronter à des problématiques historiques, logistiques et juridiques telles que la provenance de l'œuvre, son importance dans l'œuvre de l'artiste, les frais de transport et d'assurance, les risques de faux et de restitution si l'œuvre a été volée ou l'ancien propriétaire spolié ...

Par ailleurs, il est commun d'entendre dire qu'avec les années, et naturellement avec la mort de l'artiste, son œuvre devenant rare, sa cote ne peut qu'augmenter. Rien n'est moins vrai. Certes, l'artiste va disparaître et clôturer ainsi son œuvre mais les collectionneurs qui ont fait son succès ne vont eux

Les problématiques historiques comme les risques de faux et de restitution si l'œuvre a été volée ne sont pas à sous-estimer.

aussi pas tarder à disparaître. Il est un fait que seule une infime partie des artistes qui ont été en leur temps célébrés est passée à la postérité. On ne peut donc pas parler d'une hausse automatique de la valeur d'une œuvre d'art avec le temps, du moins pas à moyen ou long terme.

Un marché qui manque en liquidité

Cela reviendrait-il à faire de l'art un investissement rentable à court terme? Certainement pas. L'art est un investissement par essence à long terme en raison du manque de liquidité du marché. Un proverbe boursier rappelle utilement qu'il est beaucoup plus difficile de vendre que d'acheter. Et ce qui vaut pour les instruments financiers, vaut a fortiori pour tout investissement dans des œuvres d'art, puisque de par son absence de liquidité le marché est très volatile. Il n'existe que deux possibilités de se désinvestir d'une œuvre d'art. La première consiste à apporter l'œuvre à une maison de vente aux enchères afin d'obtenir le prix le plus juste puisque correspondant à la confrontation offre/demande – mais encore faut-il que l'œuvre soit préalablement acceptée au catalogue. Et si elle est acceptée, il faudra alors s'armer de patience jusqu'à ce que la vente adéquate ait lieu, les ventes n'étant pas quotidiennes. Si le besoin de liquidités est trop pressant et que la banque ne veut pas prendre l'œuvre d'art en nantissement d'un prêt, il ne restera plus que la seconde possibilité, à savoir trouver un marchand qui achètera l'œuvre ou trouvera un acheteur pour l'acheter. Il va sans dire que son propriétaire aura, dans ce cas, une marge de négociation réduite sur le prix.

Investissement ou passion?

Il ne s'agit pas ici de dissuader le lecteur intéressé d'acheter des œuvres d'art ou de conseiller à ses clients de diversifier leurs investissements, mais plutôt de rappeler les risques inhérents à tout investissement et de les confronter avec le marché de l'art. Il ne faut pas se laisser emporter par les montants colossaux réalisés lors d'enchères internationales. Dans les milliards qui transitent annuellement sur le marché de l'art, toute transaction ne correspond pas, loin s'en faut, à un «investissement» mais souvent «simple» à la passion d'un amateur fortuné qui ne cherche pas le versement de dividendes, mais cherche uniquement, en ces temps incertains, à se faire plaisir.

